

Numéro de dossier

Numéro de demande

89

Codes de recours

## ADRESSE DU LOGEMENT CONCERNÉ

|               |      |             |              |               |      |   |    |
|---------------|------|-------------|--------------|---------------|------|---|----|
| N°            | Rue  | App.        | Municipalité | Code postal   |      |   |    |
| Début du bail |      | Fin du bail |              | Loyer mensuel |      |   |    |
| Année         | Mois | Jour        | Année        | Mois          | Jour | <input type="checkbox"/> Durée indéterminée | \$ |

## IDENTIFICATION DES PARTIES

|                              |                     |                                   |                                    |   |
|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---|
| <b>Partie demanderesse 1</b> |                     | <input type="checkbox"/> Locateur | <input type="checkbox"/> Locataire | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| Nom                          |                     | Prénom                            |                                    |   |
| N°                           | Rue                 | App.                              | Municipalité                       | Code postal                               |
| Téléphone (domicile)         | Téléphone (travail) | Télécopieur                       | Courriel                           |   |
| <b>Partie demanderesse 2</b> |                     | <input type="checkbox"/> Locateur | <input type="checkbox"/> Locataire | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| Nom                          |                     | Prénom                            |                                    |   |
| N°                           | Rue                 | App.                              | Municipalité                       | Code postal                               |
| Téléphone (domicile)         | Téléphone (travail) | Télécopieur                       | Courriel                           |   |
| <b>Partie défenderesse 1</b> |                     | <input type="checkbox"/> Locateur | <input type="checkbox"/> Locataire | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| Nom                          |                     | Prénom                            |                                    |   |
| N°                           | Rue                 | App.                              | Municipalité                       | Code postal                               |
| Téléphone (domicile)         | Téléphone (travail) | Télécopieur                       | Courriel                           |   |
| <b>Partie défenderesse 2</b> |                     | <input type="checkbox"/> Locateur | <input type="checkbox"/> Locataire | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| Nom                          |                     | Prénom                            |                                    |   |
| N°                           | Rue                 | App.                              | Municipalité                       | Code postal                               |
| Téléphone (domicile)         | Téléphone (travail) | Télécopieur                       | Courriel                           |   |

## OBJET DE LA DEMANDE (conclusion recherchée)

Rétracter la décision rendue le    par le juge administratif \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour

Autre : \_\_\_\_\_

Condamner la partie défenderesse au paiement des frais.

## MOTIFS DE LA DEMANDE

1a.  La partie demanderesse ne s'est pas présentée, n'ayant jamais reçu l'avis d'audition, sans qu'il y ait faute de sa part.

1b.  La partie demanderesse a été empêchée de se présenter à l'audience pour les motifs suivants : \_\_\_\_\_

1c.  Autre : \_\_\_\_\_

2. La présente demande est conforme à la loi et produite dans le délai requis de 10 jours :

depuis le moment où la partie demanderesse a pris connaissance de la décision, soit le     
Année Mois Jour

depuis le moment où a cessé l'empêchement de la partie demanderesse de déposer la présente demande, soit le     
Année Mois Jour

3a.  La présente demande est faite par la partie demanderesse principale.

3b.  La partie demanderesse déclare qu'elle est la partie défenderesse dans la demande originaire ce, conformément au Règlement sur la procédure devant le Tribunal administratif du logement, elle expose, ci-après, les moyens sommaires de défense qu'elle entend faire valoir :

## NOTIFICATION DE LA DEMANDE AUX AUTRES PARTIES

Lors de sa notification, la demande sera accompagnée des pièces.

Lors de sa notification, la demande sera accompagnée de la liste des pièces accessibles sur demande et sans frais aux autres parties.

|                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| Date de production | <input type="checkbox"/> Avocat                                | <input type="checkbox"/> Partie(s) demanderesse(s)             |
|                    | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
|                    | Année Mois Jour  | Lettres moulées  |
|                    | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
|                    | Année Mois Jour  | Lettres moulées  |
|                    | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> | Code du préposé  |

\* Je comprends que ma demande est réputée être faite sous serment.

Annexe pour renseignements supplémentaires

## RENSEIGNEMENTS SUR LA NOTIFICATION

La partie demanderesse doit, **après la production de la demande au Tribunal administratif du logement**, en notifier une copie à chacune des parties. Lors de la notification, la demande doit être accompagnée des pièces à son soutien ou d'une liste des pièces indiquant qu'elles sont accessibles sur demande. La preuve de la notification ainsi qu'une liste des pièces doivent être déposées au dossier du Tribunal.

Le Tribunal peut refuser de convoquer les parties en audience tant que ces documents (liste de pièces et preuve de notification) ne sont pas déposés au dossier.

Si la preuve de notification de la demande n'est pas déposée dans les **45 jours suivant l'introduction de la demande**, cette dernière est alors périmée et le Tribunal ferme le dossier. Si toutefois vous êtes convoqué à l'intérieur de ce délai, vous devez apporter la preuve de notification à l'audience, si celle-ci n'est pas déjà déposée au dossier. Lors de la transmission de la preuve de notification au Tribunal, indiquez clairement sur chaque document le(s) numéro(s) de dossier(s) ainsi que le nom des parties concernées.

La notification peut être faite par la poste recommandée, par l'huissier de justice, par la remise du document en mains propres par un service de messagerie, par un moyen technologique ou par tout mode approprié qui permet à celui qui notifie de constituer une preuve de la réception du document. Si la partie demanderesse ne réussit pas à notifier selon l'un ou l'autre de ces modes, le Tribunal administratif peut, en tout temps, autoriser un autre mode de notification.

## RÉTRACTATION

Cette demande suspend l'exécution et interrompt le délai d'appel, et ce, conformément à l'article 89 de la Loi sur le Tribunal administratif du logement.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous devez aviser, sans délai, le Tribunal et les autres parties de tout changement d'adresse survenant pendant l'instance.

Une partie qui fait ainsi défaut d'aviser de son changement d'adresse ne peut demander la rétractation d'une décision rendue contre elle en invoquant le fait qu'elle n'a pas reçu l'avis d'audition si cet avis a été transmis à son ancienne adresse.

## DÉSISTEMENT

**Le désistement a pour effet de fermer le dossier au Tribunal.**

Je me désiste de la présente demande.

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 1

Année Mois Jour

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 2

Année Mois Jour

## ENTENTE

Lorsque les parties concluent une entente, le Tribunal ferme le dossier sur production d'une copie de cette entente signée par les parties à moins que la partie demanderesse ne requière par écrit la suspension du dossier. La demande ne sera alors mise au rôle que si une partie le réclame par écrit.

Lorsqu'une entente est produite ou conclue à l'audience, elle doit être signée par les parties. Le Tribunal peut l'entériner dans la mesure où elle est conforme à la loi auquel cas, elle a les mêmes effets qu'une décision.

Nous, soussignés,  avons convenu de l'entente ci-jointe.  convenons de l'entente suivante :

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 1

Année Mois Jour

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie défenderesse 1

Année Mois Jour

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 2

Année Mois Jour

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie défenderesse 2

Année Mois Jour

**La production de l'entente a pour effet de fermer le dossier au Tribunal, à moins que la partie demanderesse n'en requière la suspension (voir ci-dessous).**

Suite à cette entente, je requiers la suspension du dossier.

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 1

Année Mois Jour

\_\_\_\_\_  
Signature - Partie demanderesse 2

Année Mois Jour

**À la demande de l'une ou l'autre des parties, les procédures au Tribunal reprendront leur cours.**

Date de production

Code du préposé